

Philippe de GUENIN

Né le 20 août 1961.

Ingénieur agronome INA Paris-Grignon (1983)

Ingénieur d'agronomie ENSSAA Dijon (1985)



Enseignant au Lycée agricole de Brie Comte Robert (1986- 1990)

Chargé de mission, puis adjoint au chef du bureau de la sélection animale au Ministère de l'Agriculture – DPEI (1990-1992)

Chef du Bureau de la sélection animale et du développement de l'élevage - DPEI (1992-1993)

Conseiller technique pour les productions animales au Cabinet de Jean PUECH, Ministre de l'agriculture et de la pêche (1993-1995)

Directeur-adjoint de l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (ONILAIT) (mai 1995 - mai 2000)

Directeur-adjoint du Centre national interprofessionnel de l'économie laitière (CNIEL) (juin 2000 - mai 2002)

Conseiller technique pour les filières animales au Cabinet d'Hervé GAYMARD, Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales (mai 2002 - octobre 2003)

Directeur de l'ONILAIT (16 octobre 2003 - 30 septembre 2004)

Directeur de l'ONIVINS et de l'ONIFLHOR (30 septembre 2004 - 31 décembre 2005)

Directeur de l'Office national interprofessionnel des fruits, des légumes, des vins et de l'horticulture (décret du 13 janvier 2006)

Directeur régional de l'agriculture et de la forêt pour la région Pays de la Loire et directeur départemental de l'agriculture et de la forêt de la Loire-Atlantique (2 mai 2007 - 1^{er} janvier 2009)

Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour la région Pays de la Loire, (1^{er} janvier 2009 - 25 mars 2010) (arrêté ministériel du 30 décembre 2008)

Directeur général de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE) (26 mars 2010 - 25 octobre 2012)

Directeur régional de l'alimentation l'agriculture et de la forêt pour la région Poitou-Charentes (25 octobre 2012 au 31 mars 2015)

Directeur régional de l'alimentation l'agriculture et de la forêt pour la région Bretagne (1^{er} avril 2015 - 28 février 2018)

Directeur régional de l'alimentation l'agriculture et de la forêt pour la région Nouvelle Aquitaine depuis le 1^{er} mars 2018